



# LE e. POST' HIER



**Retraité(e)s CGT: Indigné(e)s mais pas Résigné(e)s**

Journal à périodicité variable des Retraités et Préretraités CGT

SAP 13.Syndicat des Activités Postales. 55 av de La Rose La Brunette BT ext D 13013 Marseille

**N° 357**

Tel : 04.91.11.60.95 Fax : 04.91.02.69.69

**2026 Sem 22**

e.Post' Hier 007 Courriel [retraitecgtposte13@yahoo.com](mailto:retraitecgtposte13@yahoo.com) Site [retraites-cgtposte13.over-blog.com/](http://retraites-cgtposte13.over-blog.com/)

[Facebook Retraité CGT Poste 13](#)

## L'ÉDITO : Sauvons le service public La Poste

Dans toute l'Europe, le service postal est fragilisé par la baisse du volume du courrier, la sous compensation des coûts, la pression concurrentielle et un modèle où les activités les plus rentables sont captées par des opérateurs privés qui se comportent en prédateurs.

Dans ce contexte, la Commission européenne doit réviser la directive sur le service universel postal, c'est-à-dire la distribution du courrier.

Le 16 avril 2026 à Bruxelles, les organisations syndicales européennes et française CFDT- CGT- FO, les associations de consommateurs, des parlementaires européens, ont lancé une campagne pour défendre notre avenir et appeler la Commission européenne à une réforme ambitieuse pour garantir une distribution abordable des lettres et des colis et faire contribuer équitablement les opérateurs privés à l'infrastructure postale publique.

Le service universel postal est un pilier de nos activités au service de la cohésion sociale et territoriale : il garantit à chaque habitant, en ville comme en zone rurale, l'accès à des services postaux à un prix abordable. Sa défense, c'est à la fois la défense de l'emploi, de la qualité du service rendu aux usagers et clients, de l'égalité entre les territoires et d'un cadre social commun pour l'ensemble des opérateurs du secteur.

La CGT avec les organisations syndicales revendique :

- les emplois des postières et des postiers
  - un service universel fort pour le courrier comme pour les colis, accessible à toutes et tous et à tarif abordable.
  - des règles identiques pour tous les acteurs afin d'éviter le dumping social et la concurrence déloyale.
  - un financement du réseau postal et des obligations de service public par les acteurs privés via une licence d'exploitation répondant à des engagements sociaux et environnementaux de haute qualité.
- un secteur postal fondé sur l'intérêt général

## Loin de l'esprit des Ordonnances de 1944/45

**BOLLORÉ À TABLE, PLURALISME EN DANGER**

De chaînes de télévision en radios, de maisons d'édition en salles de cinéma, de magazines en réseaux de distribution, l'empire médiatique et culturel de Vincent Bolloré continue de s'étendre. Derrière cette concentration sans précédent se dessine une stratégie politique assumée : mettre les médias, l'édition et la culture au service d'une croisade réactionnaire et d'extrême droite

**INFORMATION** Tu reçois peut-être **IMPORTANTE**

pour la dernière fois le Post'Hier en version papier, faute d'enveloppes suite aux CSE. ( Comité social et économique) qui ont en charge les œuvres sociales et culturelles des postières et des postiers

Pour continuer à être informé, communique ton adresse mail à :  
[retraitecgtposte13@yahoo.com](mailto:retraitecgtposte13@yahoo.com)

## **DÉPASSEMENTS D'HONORAIRES**

### **ET SI ON PARLAIT DE CES CHERS, TRÈS CHERS DÉPASSEMENTS D'HONORAIRES**

Tout d'abord, il faut comprendre les dépassements d'honoraires. Il existe 3 secteurs de tarification que peuvent choisir les médecins :

- Secteur 1 : aucun dépassement d'honoraire possible et tarif fixé par la Sécu.
- Secteur 2 : il permet de pratiquer des honoraires libres, en supplément des tarifs conventionnés de l'Assurance Maladie. Cette liberté tarifaire doit rester dans les limites du « tact et mesure », selon la formulation de la convention médicale.
- Secteur 3 : Tarifs libres, très élevés, sans remboursements car les médecins ne sont pas conventionnés.



Ces dépassements peuvent concerner aussi bien les secteurs Publics que Privés, les consultations en cabinet, les actes techniques (chirurgie, gestes médicaux, kiné...) , les soins en hôpital ou en établissement conventionné.

Aujourd'hui, les dépassements représentent déjà 4,5 milliards d'euros par an et les retraités sont les plus exposés.

C'est là que ça pique le plus avec des pensions qui stagnent ( à peine + 0,9%), des consultations plus fréquentes

chez les spécialistes et des complémentaires santé qui augmentent plus vite que les marges autorisées

A ce jour, les dépassements restent libres, les franchises médicales sont maintenues les mutuelles augmentées...et le Reste à charge va encore progresser.

Pour les retraités cela reste un des principaux facteur de perte de pouvoir d'achat et de moindres recours aux soins

Le Gouvernement prévoit seulement d'encadrer ces dépassements ce qui en renforce le principe

*Retraités CGT Aubagne*

**La CGT revendique la suppression pure et simple des dépassements d'honoraires et des franchises médicales**

**NE DITES PAS : ON N'Y PEUT RIEN ! IL Y A D'AUTRES SOLUTIONS, ET CE N'EST QU'AVEC VOUS QU'ON POURRA LES IMPOSER !**

## **GROS « BOUM » CHEZ LES SEPTUAGÉNAIRES**



*Il va falloir attendre 80 ans pour pouvoir bénéficier d'une exonération de cotisations patronales si vous employez quelqu'un à domicile*

*comme près de 350 000 Français de cette tranche d'âge. Cette mesure va s'appliquer qu'à partir du 1er juillet. Concrètement, des milliers de personnes âgées ne pourront plus être accompagnées dans leur quotidien pour les aider dans les tâches ménagères, les courses, les repas, le jardinage... à moins que leur conjoint n'ait déjà atteint les 80 ans. Alors que ces métiers procèdent d'une véritable prévention de la perte d'autonomie et d'un véritable lien social et que d'autres, le pa-*

*tronat en occurrence, continuera de bénéficier des 211 milliards par an sans aucune vérification de la destination de cette manne , le gouvernement a choisi de continuer à « traite ses vaches à lait » tout heureux de la passivité. Ce relèvement de 70 à 80 ans du seuil d'exonération de cotisations entraîne d'abord un renchérissement immédiat du coût de l'emploi à domicile, de l'ordre de + 15 % . Et va engendrer des drames chez les Gueux dans l'impossibilité d'assumer cette amputation d'un pouvoir d'achat miné par l'inflation.*

*Alors, on les quitte quand ces charentaises ? On arrête quand de se laisser tondre en silence ?*

*La CGT prépare la riposte, mais rien ne se fera sans vous !*

# Gratuité des Transports


# C'est notre argent

Rien n'est jamais acquis, alors, une lettre, rappelant nos revendications, sera envoyé à la Métropole, au Préfet, et à Samia Galli, nouvellement élue au Transport de Marseille et à la Présidence de la RTM .

Une initiative de l'Union Syndicale des Retraités CGT13 (USR) a été validée par la CE pour : *Un appel à un rassemblement pour une action marquante dans un lieu public avec pourquoi pas un pique-nique de lutte.*

*Le Tunnel Prado-Carénage toujours plus ju-teux . La société marseillaise exploitant le tunnel aux 39 000 passages quotidiens s'apprête à verser 13,4 millions d'euro à ses actionnaires, soit 600,000 € de plus que l'an dernier, une hausse de 20% des dividendes en quatre ans Les Marseillais ne doivent pas être les vaches à lait des actionnaires et l'argent des marseillais rendus aux marseillais dans le cadre de la gratuité totale des transports en commun étendue à l'ensemble du département*

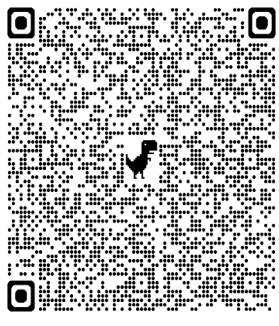
## UN AVANT-GOÛT DU « ON A PAS ESSAYÉ... »



**APRÈS CA**

▶ ▶ ▶

**VOUS SAUREZ**



**>>>> SIGNEZ LA PÉTITION EN LIGNE**

## CENTRES DE TRI, OUVRONS LES SOUVENIRS



En 1995, à Marseille Gare, 2000 postier.es entrent dans l'histoire sociale française, les mains rouges de lutte et d'espoir. Pendant 91 jours, ils occupent les centres de tri, résistent, font plier la direction et prouvent que l'impossible peut céder. Mais toute victoire porte sa part d'ombre : le sang, la sueur, les blessures qui ne se referment jamais. À travers une écriture vibrante, Philippe Jourdan, alors Secrétaire général du Syndicat CGT des Centres de Tri redonne chair à ce combat collectif.

Un livre témoignage de 150 pages brochées.14€50 Édition Les 3 Colonnes ( Fnac Mais encore ., Cultura ....).Édition Numérique en préparation

Lire aussi Notre lutte a 20 ans Mais encore : Le Post Hier Spécial 30 ans 1995

## Et dire que **WOODSTOCK** serait aujourd'hui interdit !



Deux ans de prison pour les organisateurs, création d'un délit de participation... le Sénat adopte les articles de la loi Ripost visant à réprimer les free parties qui se veut une réponse immédiate aux phénomènes troublant l'ordre public, la sécurité...

Dire que ces baltringues de sénateurs ont connu Woodstock... et qu'ils n'en ont rien retenu ! Ou alors, hippies hier, au lieu de prendre du LSD, ils prennent aujourd'hui du Viagra et perdent leurs cheveux ?

## **Visio ou téléphonée, à vous de choisir pour y participer**

L'UFR CGT FAPT a décidé une quinzaine de déploiement du 8 au 18 juin des membres de la commission Nationale UFR au plus près des préoccupations et des besoins des syndiqué.es retraité.es.

Pour PACA, il est proposé aux syndiqués retraités CGT FAPT Poste 13 une **Réunion en Visio ou/et Téléphonée** qui aura lieu **le Lundi 8 juin de 14H à 16H30**

Pour participer à la réunion Zoom en visio :

- <https://us02web.zoom.us/j/87378328478?pwd=ErPhuNa2IFDUa5EbKkRwk6cKxnnUrf.1>
- ID de réunion : 873 7832 8478
- Code secret : 123456

Pour participer à la réunion Zoom par téléphone :

- 01 70 95 01 03
- ID de réunion : 873 7832 8478
- Code secret : 123456

Dans cette réunion, répondons ensemble et chacun.e à une seule question :  
« Comment vis-tu ta retraite, comment vis-tu ton adhésion à la CGT, et/ou ton engagement syndical ? »

***Nous avons un besoin collectif  
que les syndiqué.es et militant.es s'expriment***

**Le prix de " leur " guerre** Le choix de la militarisation, du respect des traités européens et de la bienveillance envers les magnats du pétrole coûte cher. Le coût de six milliards d'euros sanctuarisé dans le budget 2026 devra être révisé. Sébastien Lecornu va encore faire payer les contribuables pas les profiteurs de guerre

**16 Juin 2026**

**--- 14 H 00**

**PRÉPARONS ...**



- La 20eme Fête de Fabrégoules prévue le 24 septembre 2026
- Le Congrès 'USR CGT des 15 et 16 octobre ( AG2R Marseille / Prado Bus 19/ Tunis)
- L'action en direction du Village de la Poste (Colbert) pour y défendre nos revendication

Et tout le reste.....

**S'INTERROGER ET RÉPONDRE :**

«Comment vis-tu ta retraite, comment vis-tu ton en-

gagement syndical?» ***La force de la CGT c'est ses syndiqué.es !***